



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Christofle

Question écrite n° 2124

Texte de la question

M. Patrick Braouezec attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la situation de l'entreprise Christofle, a Saint-Denis. Cette usine d'orfèvrerie, a la renommee prestigieuse, fait partie du patrimoine economique et culturel de notre pays. Installee depuis 150 ans a Saint-Denis, elle y fait travailler 600 salaries. Les employes sont aujourd'hui informes d'un plan de restructuration visant a supprimer 200 a 300 emplois, et faisant suite a une premiere vague de licenciements (122 sur le site de Saint-Denis) a la fin de 1992. Il s'agirait, pour l'entreprise, d'une delocalisation de la production des grosses pieces d'orfèvrerie au Bresil, ne laissant a terme sur le site de Saint-Denis que du stockage et des services commerciaux. Ainsi, la main-d'oeuvre employee aux activites de production sera remuneree au taux de salaire du tiers monde, et les marchandises seront vendues dans les pays occidentaux, aux prix en vigueur sur le marche des pays developpes. Cette strategie de rentabilite a court terme va a l'encontre des interets de la ville de Saint-Denis, et du pays tout entier, en aggravant le chomage et en supprimant des capacites de production industrielle. Compte tenu des declarations repetees du gouvernement de faire de la relance de l'economie et de l'emploi une priorite nationale, il lui demande de faire savoir s'il entend intervenir pour que ce plan soit suspendu, et que des solutions pour l'avenir de l'entreprise soient examinees en concertation avec les salaries.

Texte de la réponse

L'orfèvrerie Christofle traverse actuellement d'importantes difficultes. Avec un chiffre d'affaires legerement en retrait en 1992 et des pertes de pres de 40 millions de francs pour le meme exercice, l'entreprise doit en outre affronter la crise qui affecte maintenant toutes les industries du luxe et qui touche tout particulierement le marche de l'orfèvrerie. Le metal argente est en effet en regression, concurrence, d'une part, par l'argent massif dont le prix a baisse de moitie depuis cinq ans et, d'autre part, par les couverts inox haut de gamme (avec manches en couleur ou en bois par exemple). Confronte a des difficultes accrues, en raison notamment d'une baisse d'activite depuis le debut de l'annee 1993, Christofle vient d'annoncer un nouveau plan social prevoyant la suppression de 200 emplois. C'est au cours du comite central d'etablissement du 1er juin qu'on a annonce les 200 licenciements envisages et qu'un expert a ete designe par les partenaires sociaux pour examiner la situation economique de l'entreprise ainsi que l'opportunitè des licenciements envisages. Le plan prevoit la suppression de 200 emplois dans l'etablissement de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) qui compte 572 personnes. L'effectif total de l'entreprise est de 1 000 personnes, l'autre etablissement situe a Yainville (Seine-Maritime) n'etant pas concerne par le plan de reduction d'effectif annonce. Des mesures diversifiees de plan social ont ete prevues par la direction de l'entreprise : pre-retraite du FNE (une vingtaine) ; des allocations temporaires degressives (ATD) ; des aides a la mobilite geographique ; la mise en place d'une cellule de reclassement ; des aides a la creation d'entreprises ; des aides au retour OMI. Ce plan est actuellement a l'etude notamment avec le ministere du travail.

Données clés

Auteur : [M. Braouezec Patrick](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2124

Rubrique : Produits de luxe

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1617

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2247